Les crédits militaires au Sénat

Le groupe démocratique a commencé l'examen des questions militaires posées par l'augmentation des effectifs de l'armée allemande et la demande d'un crédit extraordinaire de 500 millions. Il s'est réuni sous la présidence de M. Lucien Cornet. La situation actuelle a été examinée par MM. Darbot, Pédiet, Thery-Laurent, Gervais, Henry Béranger, Debierre, Viseur, Martinet, Boudenoot, Lucien Cornet, Chapuis, de Lanessan, Lebert, Louis Martin, Becker-David et Reynaud.

M. Boudenoot, vice-président de la commission de l'armée, a fait un exposé complet de l'état actuel de nos forces et armements militaires comparés à ceux de nos voisins.

Cet exposé a porté principalement sur les cadres et effectifs de la cavalerie et de l'artillerie à cheval, comme aussi de l'infanterie, puis sur les armements et matériel de guerre, tant de places que de campagne, les fortifications, les camps d'instruction, etc.

M. Boudenoot a ensuite analysé les divers projets militaires qui ont été préconisés ces temps derniers : service de trois ans en pour le contingent, soit seulement pour la cavalerie et l'artillerie à cheval ; service de trente mois, facilités et avantages à accorder en vue des engagements à long terme et des rengagements ; diminution du nombre des hommes détournés du service armé et employés dans des services administratifs où ils pourront être remplacés par des civils; augmentation du recrutement indigène, etc.

Enfin, le groupe a ajourné à vendredi prochain la suite de la discussion pour entendre l'exposé de MM. Gervais et Chapuis.

L'impression en Russie

Les armements allemands et les préparatifs par lesquels on y a répondu en France ont été tout d'abord peu commentés à Saint-Pétersbourg. La crise balkanique, les fêtes du tricentenaire, puis la nomination de M. Doiessé et enfin l'échange de lettres et de télégrammes entre le tsar et le Président de la République avaient absorbé et la place dans les colonnes des journaux et l'attention publique.

Le « Novoé Vrémia » seul consacre un leader au projet de loi militaire français, en l'appelant la réponse de la France aux mesures militaristes de l'Allemagne. Le « Rousskoié Slovo » écrit aujourd'hui à son tour :

« Le gouvernement français a décidé de prendre les mesures nécessaires pour augmenter l'effectif de son armée. Malgré tout le bruit mené par la presse berlinoise autour des projets allemands, le grand état-major n'aura pas pâmé à effrayer les Français. Il a eu contraire obtenu un résultat inattendu certainement pour lui. Les armements allemands provoqueront une réorganisation et un renforcement appréciable de nos alliés. »

Dans les milieux parlementaires russes surtout on ressent une vive satisfaction de l'attitude prise par le gouvernement français.

L'impression en Autriche

Le « Fremdenblatt », officieux, consacre aux actuelles questions militaires françaises un article où il dit :

« La France offre aujourd'hui le spectacle impressionnant de la façon dont une nation consciente de ses devoirs politiques se comporte en face du problème de la puissance militaire. »

Les dépenses de l'Allemagne pour la nouvelle loi militaire

Après un temps d'arrêt d'un ou deux jours, la presse berlinoise rouvre une campagne vigoureuse en faveur de la nouvelle loi militaire. Les informations souvent divergentes, parfois contradictoires, foisonnent dans les journaux de toutes les partis.

La « Lokal Anzeiger » annonce que le projet comportera un milliard de marks au chapitre des dépenses à faire une fois seulement et 200 à 220 millions de marks à celui des dépenses annuelles. Le milliard de marks, soit un milliard 250 millions de francs, serait utilisé à la réfection des lignes fortifiées de la frontière russe. Les casernes nouvelles y figurent pour 150 millions de marks. La somme serait répartie sur trois ou quatre années. La loi entrerait en vigueur dès le 1er octobre de cette année.

De plus, les dépenses annuelles de la loi aérienne sont évaluées par le même journal à 30 millions de marks soit 38 millions de francs.

La couverture financière de ce projet serait assurée par la création d'un impôt sur l'héritage, d'un impôt sur les dividendes des entreprises commerciales et industrielles et d'un impôt indirect atteignant les classes les plus fortunées.

Selon la « Tageliche Rundschau », le chiffre des dépenses à faire une fois seulement serait de 500 millions de marks.

La « Post », d'après des renseignements spéciaux, croit pouvoir le fixer à 700 millions.

Il est amusant malaisé de faire, entre tant de chiffres différents venant de journaux renseignés fréquemment de source officieuse, le départ entre le leurre et le vrai.

Bornons-nous à constater que les évaluations des dépenses une fois faites ne descendent pas au-dessous du demi-milliard de marks, soit 625 millions de francs, et que celles des dépenses annuelles varie de 200 à 220 millions de marks, c'est-à-dire de 250 à 275 millions de francs. Ce sont là des chiffres minima donnés par les journaux allemands. On voit que ce minimum dépasse d'une manière appréciable le maximum de nos projets français.

LA RUSSIE va créer de nouveaux corps d'armée

Le correspondant du « Temps » lui télégraphie :

Saint-Pétersbourg, 1er mars.

J'apprends de source on ne peut plus sûre que le gouvernement russe envisage d'ores et déjà l'augmentation de ses effectifs par la création de trois nouveaux corps d'armée. Le nombre de ces corps d'armée sera ainsi porté à quarante et un.

L'augmentation prévue de cette année comportera une division de tirailleurs et deux divisions d'infanterie.

Les milieux parlementaires ratifieront sans aucun doute possible les projets militaires du gouvernement.

— La quatrième Douma, me disait hier un membre du bureau, votera tout ce qu'exigera la défense nationale. Quant à l'augmentation des effectifs, elle ne saurait présenter de difficultés de réalisation si on tient compte que la population de l'empire augmente de deux millions et demi annuellement.

On sait que la Douma a toujours été au devant des désirs du gouvernement impérial en matière de défense nationale. La commission de la défense nationale à la troisième Douma avait fructueusement contribué à l'amélioration de l'armée par le recrutement et par la réorganisation de l'artillerie en particulier. Non contente de voter les crédits demandés par le ministre de la guerre, elle a augmenté à maintes reprises d'elle-même le chiffre de ces crédits.

Le rapporteur de la commission à la troisième et à la quatrième Douma, M. Zvaguintsef, me disait hier que l'attitude des milieux parlementaires français désireux de réparer l'erreur commise il y a quelques années provoquait l'admiration des députés russes :

— Nos efforts ont tendu constamment à la Douma, me disait l'honorable député, à perfectionner et à augmenter la défense nationale. Aussi, à l'heure grave que nous vivons, quel sentiment pourrait nous animer si ce n'est un sentiment de joie devant le beau spectacle de patriotisme et de renaissement que nous donnent votre gouvernement et votre pays et le peys tout entier ?

A côté des efforts de la Douma, il convient de signaler au lecteur qui n'a peu contribué à donner à l'armée russe une préparation à la guerre on ne peut plus appréciable. Ce lecteur est la crise que nous traversons.

Le « Temps » a eu l'occasion maintes fois de signaler les mesures militaires prises en Russie durant les derniers mois : les achats de matériel, de camions automobiles, dont la répartition dans les divers corps d'armée vient d'être faite et se montant à eux seuls à 5 millions de roubles, le renforcement des effectifs, l'augmentation des approvisionnements, les conférences des chefs des circonscriptions militaires. La prudence a dicté à nos alliés toute une série de mesures qui ont amené l'armée russe à un degré de préparation aussi parfait que possible.

Nul doute maintenant que si, devant le danger d'armements excessifs chez ses voisins, la Russie doit prendre à son tour des dispositions pour augmenter ses effectifs, cette fois encore ces dispositions seront prises.

L'empereur, le gouvernement et la nation ont montré que l'on est prêt en Russie à ne reculer devant aucun sacrifice pour conserver le prestige du pays et pour maintenir la paix en Europe.

La Russie désire ardemment la paix, qui lui est nécessaire pour ne pas briser son magnifique essor économique ; et, pour conserver cette paix sans que sa dignité ait à en souffrir, elle l'appuiera aussi sur des baïonnettes, tout comme on peut le faire en Allemagne.

LA MARINE ALLEMANDE

Importante discussion au Reichstag

Berlin, 1er mars.

Le Reichstag a abordé aujourd'hui en discussion le budget de la marine. Dès le début le député socialiste Vogtherr a relevé l'ambiguïté des récentes déclarations faites par l'amiral Tirpitz, ministre de la marine, sur la proportion numérique des flottes anglaise et allemande. Il estime qu'il ne voulait pas indiquer dans cette déclaration un arrêt des armements ! « Pas plus qu'en Angleterre, s'écrie-t-il, nous ne croyons que le lièvre des armement s'arrêtera en Allemagne, et nous savons qu'on ne s'en tiendra pas à la loi navale, j'ai l'impression qu'un veut seulement donner au peuple allemand le temps de souffler. En ce moment précis où nous posons la question d'une entente pacifique un projet de loi militaire est en préparation qui nécessitera, provisoirement, un milliard de crédits, plus 200 millions de dépenses courantes par an. Ce sont là des accroissements formidables qui conduiront ceux qui participent à cette rivalité d'armements à un épuisement complet. »

Entre temps, l'orateur socialiste déclare qu'il conviendrait de faire comprendre à l'empereur que, dans un moment où l'on impose au peuple des si lourdes charges, on devrait lui épargner la dépense supplémentaire de dix millions pour la construction d'un yacht impérial.

« La lutte pour les armements, conclut l'orateur, ne saurait conduire qu'à deux résultats : ou bien chèrté de la vie, famine et révolution, ou bien la guerre. Le prolétariat montrera qu'une résistance commune contre cette folie sera plus forte que le plus fort chauvinisme et que toute la politique des puissances de ce monde. »

L'amiral de Tirpitz, ministre de la marine, prend alors la parole :

« On ne saurait, dit-il, comparer l'effectif de la flotte allemande avec les progrès des autres marines qui étaient déjà importantes depuis longtemps. Une marine allemande, dans le sens militaire et politique du terme, est l'œuvre de ces temps derniers. Nous avons employé moins de temps que la flotte française qui exista déjà depuis longtemps.

Puis la ministre insiste sur la nécessité de la construction d'un nouveau yacht impérial :

« L'empereur a besoin, dit-il, d'un navire spécial au même titre que les chefs d'Etat des autres nations ».

Discours du ministre de la marine

L'amiral de Tirpitz assure ensuite que l'administration de la marine ne négligera rien pour accroître la puissance des dirigeables. Il exprime l'espoir que, cette année même, la marine allemande sera dotée d'un hydroséroplane susceptible de rendre déjà de remarquables services. Le ministre examine ensuite une proposition du centre tendant à ramener à deux ans la durée du service pour l'infanterie et l'artillerie de marine et la repousse énergiquement.

« En ce qui concerne l'artillerie de marine, déclare-t-il, cette mesure serait un coup droit porté à la défense de nos côtes. Elle est donc impossible. Les exigences principales posées à l'artillerie de marine sont si considérables qu'elles requièrent, à elles seules, au moins un an et demi de travail. Il nous faut d'abord former tous les effectifs au service des forts qui doivent être immédiatement occupés en cas d'un coup de main tenté sur nos côtes. En outre une seconde préparation, un peu plus complète que la première, est nécessaire pour le cas de mobilisation où les cinq subdivisions actuelles existantes sont immédiatement portées au chiffre de douze. Cette préparation à elle seule requiert plus de 18 mois. Enfin il y a encore la préparation pour le service sur mer et pour la pose des mines. Tout cela exige une préparation très subtile. Aussi ne saurait-on insister pour que le service de l'artillerie de marine soit réduit à deux ans.

« Il en est de même pour l'infanterie de marine. Nous ne pouvons confier la défense des points menacés qu'à une infanterie de marine de premier ordre. Donc, si nous considérons que, dans l'armée et dans la marine entières, toutes les choses s'engrènent l'une dans l'autre, et si nous tenons compte de ce fait qu'en temps de guerre nous ne devons pas hésiter un seul instant à utiliser l'infanterie pour la défense des points menacés, alors nous voyons qu'il n'est pas juste d'ébranler l'homogénéité de la marine et de faire une exception en faveur de l'infanterie de marine.

« La marine doit rester homogène comme elle l'est ; et, déjà avec le service de trois ans, nous avons suffisamment à travailler. (Applaudissements à droite).

Le député Passche, national libéral, ainsi qu'un député conservateur se prononcent, au nom de leurs partis, contre la réduction du service pour les troupes de la marine. Le député conservateur Schulz déclare :

« On ne devrait pas parler d'introduire le service de deux ans à une époque où la France se prépare à revenir au service de trois ans. On n'a pas encore fait, dit-il, d'expérience pratique avec le service de deux ans ; il n'a pas encore subi l'épreuve du feu ».

Enseignement religieux

Le Tribunal correctionnel vient de condamner à quatre mois de prison, un vicaire de la commune de Madré, nommé Métivier.

Ce Métivier a été reconnu coupable d'attentats à la pudeur sur la personne d'un jeune garçon qu'il éditait avec exagération.

C'est déjà bien assez que la Providence ait l'œil partout sans que ses représentants aussi prennent encore la main.

N'insistons pas sur cet abominable égarement du curé Métivier, et gardons-nous de généraliser.

Mais s'il s'agissait d'un instituteur, quels cris d'allégresse pousserait la presse cléricale et comme elle jouerait de l'école sans dieu ».

M. ET Mme POINCARÉ dans les hôpitaux

A l'hôpital Trousseau

Mme Poincaré s'est rendue, hier matin, à l'hôpital Trousseau, pour visiter les petits malades. A 9 heures et quart arrive l'automobile présidentielle. Mme Poincaré en descend suivie de Mme Delanney, femme du préfet de la Seine, et du colonel Boulangé, M. Petitjean, conseiller municipal du quartier, et M. Mesureur les reçoivent. Le groupe pénètre aussitôt dans l'hôpital. Il traverse rapidement la salle de consultations médicales où de nombreuses mères attendent avec leurs enfants. Toutes se lèvent au passage de Mme Poincaré qui leur adresse un sourire gracieux

Au pavillon Vernouil du professeur Savariot, où est installé le service de chirurgie, Mme Poincaré s'approche des petites filles opérées, les flatteles la regardent, étonnées. A chacune, la présidente adresse un mot aimable ; elle s'intéresse au mal qui les tient alitées. La vue d'une pauvre petite, dont la tête disparaît sous les bandages et dont on s'aperçoit que les yeux brillants de fièvre, impressionne vivement Mme Poincaré, qui se renseigne. Cette enfant a été horriblement brûlée, lui répond le professeur. Plus loin sont deux fillettes que l'on va opérer de l'appendicite.

La présidente visite ensuite les salles Bergeron et Cadet de Gassicourt. Par une attention délicate, le personnel a orné chaque lit de bluette d'un bouquet de fleurs. Les enfants ont des rubans dans les cheveux. Mme Poincaré parle aux enfants qui lui sourient. Le cortège passe ensuite à la crèche de médecine du professeur Tribouleit. Puis, après avoir traversé les cuisines, le cortège gagne une salle où a lieu la présentation du personnel. Deux convalescentes offrent, à Mme Poincaré, au nom du personnel de l'établissement, une superbe corbeille de fleurs enrubannée aux couleurs de la ville de Paris. L'une des jeunes pensionnaires, d'une voix émue, prononce un court compliment. La présidente, toute souriante remercie vivement. Puis elle est reconduite à son auto où elle fait déposer, devant elle, la corbeille.

Avant de se retirer, Mme Poincaré fait remettre 500 francs au directeur de l'hôpital pour améliorer un peu l'ordinaire des petits malades.

A l'hôpital Lariboisière

Continuant ses visites dans les hôpitaux, le président de la République s'est rendu ter après-midi, à 1 h. 30, à l'hôpital Lariboisière. M. Poincaré était accompagné du général Beaudemoulin, secrétaire général militaire de la présidence. A sa descente de voiture, il a été reçu par MM. Delanney, préfet de la Seine ; Strauss, sénateur, vice-président du conseil de surveillance de l'assistance publique ; C. Roussel, conseiller municipal du quartier ; Faure, directeur de l'hôpital. Le Président a visité les différentes salles, adressant la parole aux malades et leur prodiguant des paroles d'encouragement.

Avant de se retirer, le président a remis 500 francs pour les malades.

Le trust de l'argent aux États-Unis

La commission de la Chambre des représentants des Etats-Unis chargée de procéder à une enquête sur l'existence d'un trust de l'argent a déposé des conclusions tendant à ce que le Parlement établisse une réglementation sévère des opérations des banques nationales, des Chambres de compensations et des Bourses et elle a proposé des projets de lois dans ce but.

La commission a constaté que le trust existait réellement, que ses ramifications s'étendaient sur tout le territoire de l'Union ; que le trust englobait les banques nationales, la plupart des grandes et des petites banques et le plus grand nombre des établissements financiers ; qu'il avait accaparé les affaires bancaires de presque toutes les grandes voies ferrées, ainsi que celles des caisses d'épargne, qu'il se livrait à des opérations de Bourse, qu'il s'accordait entre ses mains les institutions d'émission, les syndicats de garantie etc.

Stud-book du Cheval de trait du Nord

Le Conseil d'administration du Stud-Book du cheval de Trait du Nord a l'honneur d'informer Messieurs les éleveurs que la Commission technique opérera dans la première semaine d'avril prochain sa tournée annuelle de l'inscription des juments et étalons de la race du cheval de trait du Nord.

Il prie ceux d'entre eux qui désireraient solliciter l'inscription de juments ou d'étalons de vouloir bien soit adresser leur demande, soit la renouveler s'ils l'ont déjà formulée, avant le 16 mars, délai de rigueur, au siège de la Société, 12, rue Lepelletier, à Lille.

Des avis personnels leur seront envoyés en temps utile pour leur faire connaître le lieu, le jour et l'heure où la Commission procédera à l'examen de leurs animaux.

CONTES ET VARIÉTÉS

Masques et confetti

L'invention du confetti ne remonte pas à la plus haute antiquité. Chez nous elle ne date guère que d'une quinzaine d'années. Le serpentin apparut à peu près en même temps. L'inventeur de ces accessoires de carnaval n'a pas dit son nom, ou bien on l'a oublié ; il ne possède point la gloire qu'il avait méritée. C'était un nitre. Il avait compris que l'homme est toujours un grand enfant et que les amusements les plus puérils sont au fond ceux qui préfère : seulement il n'ose pas toujours l'avouer. Pour triompher de cette fausse honte, il a besoin de quelque prétexte le meilleur, c'est le plaisir d'adopter un mode nouvelle. Les récréations trop anciennes n'ont plus d'attrait, tout simplement parce qu'on rougirait de s'y livrer et que l'on craindrait d'avoir l'air trop vieux jeu. La nouveauté rassure : l'inédit dissipe toutes les inquiétudes ; on ne peut pas être ridicule en montrant qu'on est dans le train. C'est pourquoi les débuts du confetti et du serpentin furent extrêmement brillants. Ces joujoux de papier commencèrent par faire fureur. On ne se lassait point de projeter à toute volée les minces rouleaux bleus qui s'accrochaient aux arbres et les fleurissaient d'étranges chevelures. On échangeait avec délices des poignées de confetti, que les agresseurs lançaient avec ardeur et que les victimes recevaient avec bonne grâce, presque avec reconnaissance, pour déposer aussitôt de leur mieux.

Avant ces innovations, la foule se pressait par habitude sur les boulevards le mardi gras et le jour de la mi-carême, mais restait un peu morne et regardait assez distraitement les cortèges de blanchisseuses, d'étudiants et de voitures-cliches. Beaucoup de fossoyeurs avaient enterré le carnaval. C'était un lieu commun de proclamer l'abolition définitive de cette vieille coutume, bonne pour l'esprit frivole et innocent des Vénitiens du dix-huitième siècle. Soudain, le serpentin et le confetti rendirent à la cohue des promeneurs désœuvrés une animation et une gaieté inaccoutumées. Pendant quelques années, le carnaval, que l'on avait vu languissant et dépérissant de consomption, en fut rajeuni et ragaillardi. Mais tout s'épuise à la longue. Le serpentin déclina le premier et semble à pis près tombé en désuétude. Il ressemblait aux minces bandes bleues sur lesquelles s'inscrivent les télégrammes. On l'a remoyé à cette destination plus utile. Le confetti a la vie plus dure. En est-il redevable à l'école de peinture que l'on pourrait appeler confettiste, parce que les petites taches dont elle illumine ses toiles ont à peu près la forme et la dimension de ces rondelles multicolores ? C'est peu probable, et l'adieu le confettisme est déjà annoncé ; c'est aujourd'hui la cubisme qui tient la mode.

Un élément de succès plus précieux vient de ce que le confetti flatte les instincts combatifs. C'est une joie pour les gens belliqueux de s'entre-bombarder à tout portant. Certains y mettent un acharnement extraordinaire, au même une sorte de malveillance sournoise. Ils guettent l'instant où l'on ouvre la bouche pour vous faire avaler une gorgée de cette menue paperasse plus ou moins propre. Ou bien ils vous en versent une douche dans le cou. Le confetti est insinuant, presque impalpable, et il glisse partout comme ce moucheron dont le lion de la fable ne pouvait se débarrasser. Il n'y a point de défense contre cette vermine. Ou plutôt il n'y en a qu'une, qui consiste à rester chez soi. Le confetti est mandatoirement décrié de sa vogue initiale et commence à susciter des mécontentements dangereux pour son avenir. Il risque d'être prochainement relégué au rang des dents faubouriens, comme les bals de carrefour. Il est devenu indécent et a cessé d'agier aux personnes sérieuses. Grandeur et décadence ! Le moment est venu de découvrir autre chose. Plusieurs restaurants de nuit ont trouvé de distribuer à leurs clients des belles crêpes et très légères, pareilles à des coquilles d'œuf (soigneusement vides, bien entendu), que l'on peut s'envoyer réciproquement dans la figure sans incommoder. Cela ne fait pas de mal et ne coûte pas, ne pénètre pas dans les narines et dans les oreilles ni sous les vêtements comme l'ubiquiste confetti. Si le prix de revient ne s'y oppose pas, il y aurait avantage à remplacer le confetti, sur la voie publique, par ce nouveau matériel d'artillerie canavalesque. La lesse populaire et la passion guerrière n'y perdraient rien : l'hygiène, le confort et la courtoisie y gagneraient.

Mais, au fond, le véritable divertissement de carnaval, c'est le déguisement et la mascarade. C'était la trait essentiel de ce fameux carnaval de Venise, tant regretté et qui reste le modèle classique du genre. L'idéal est que ces jours de folie diffèrent la plus possible des jours ordinaires à la prose et à la monotonie quotidiennes. Il s'agit de substituer temporairement le maximum de romanesque et d'imprévu. La plus grand désir de l'homme, dans ce sens, c'est de sortir de lui-même, de changer de personnalité, d'être ce monsieur qui passe, comme disait Fantasio. M. Jules de Gaultier disait que le carnaval traditionnel était en cas de bovarysme. Le travestissement et le masque donnaient au moins l'illusion : c'étaient, si l'on peut dire, les vacances du moi. Avec un peu d'imagination, on arrivait, comme un comédien convaincu, à entrer dans la peau de son personnage. On avait tout au moins la satisfaction de dérober son identité aux regards des autres et de les tromper. On vivait cette comédie qu'on se donnait à soi-même. Quel du plus propice non seulement aux aventures, mais aux révélations psychologiques ? Nous ne savons jamais ce que pensent de nous des interlocuteurs qui nous connaissent ou qui ont au moins des indications sur notre état civil, par notre aspect physique et notre équipage. Une conversation engagée sous le masque, le domino ou la travesti donne aux paroles toute leur valeur et ne laisse plus apercevoir que l'esprit tout seul. Qu'il est intéressant de constater l'effet qu'on peut produire dans ces conditions et d'accomplir, de son côté, un effort de divination ! Le carnaval ainsi compris c'était plus enfantin que par la bigarrure des costumes et le burlesque des faux nez. Mais par-delà cette apparence pittoresque, c'était la plus ingénieuse fête que puissent s'offrir des délicats. Et ce fut peut-être la cause de sa ruine : il y fallait trop de fantaisie poétique et de raffinement intellectuel. Ajoutons qu'il y faillait aussi le décor de Venise, de ses gondoles, de sa place Saint-Marc pareille à une vaste salle de bal, et enfin le climat italien avec la douceur voluptueuse de ses nuits. — P. S.

L'assassinat de Sin-le-Noble

La police mobile opère au Havre

VANDROTH ET SON COMPAGNON ONT FUI. — ON SUIT LEUR PISTE.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Desmeître, commissaire de la police mobile, et l'inspecteur Boudine, en sont rendus au Havre, à l'effet d'y rechercher Adolphe Vandroth, de Sin-le-Noble, auteur présumé de l'assassinat de Mlle Allès.

Leur arrivée avait été annoncée par plusieurs de nos confrères havrais, « Le Journal du Havre », « Le Petit Havre » et « Le Havre ». Vandroth en était par ce fait informé et quand les policiers découvrirent la trace de son passage, il fuit à nouveau disparu, en compagnie d'une jeune homme qui avait logé avec lui, dont le signalement correspond étrangement avec celui d'un de ses amis, qui a quitté Sin-le-Noble, où il est bien connu, et que dès à présent on considère comme son complice.

La police ne s'est cependant pas découragée et on est en droit de croire qu'à l'heure actuelle, elle est sur la piste des deux fugitifs, qui n'ont certainement pas pu s'embarquer.

DE VIEILLES AFFAIRES RENAISSENT

On se souvient que, dans la nuit du 2 au 3 septembre dernier, des malfaiteurs inconnus cambriolèrent l'estaminet Cambray route d'Arras à Lambres, et Bocquet-Copin, à Courchelettes ; que dans celle du 3 au 4 septembre, on cambriola l'épicerie Houseau, située près de la Croix de Pierre, à Dechy, et qu'enfin le 4 septembre, un cultivateur de Lallaing découvrit à l'abri d'une de ses meules des individus mangeant des sardines extraites de boîtes volées à l'épicerie Houseau.

Vandroth qui travaillait alors par intermittences à Courchelettes, fut soupçonné alors de ne pas être étranger à ces méfaits et fut confronté avec l'un des principaux témoins, Mlle Valentine Copin, nièce de M. Bocquet, de Courchelettes, qui ne le reconnut pas.

Depuis ces affaires avaient été classées, mais M. le Juge d'Instruction va, nous assure-t-on, les reprendre, et faire présenter au cultivateur de Lallaing, qui vit les malfaiteurs, une photographie de Vandroth, afin qu'il puisse dire si celui-ci était parmi les individus qu'il vit.

L'accident mortel de Fretin

Voici dans quelles circonstances s'est produit l'accident mortel que nous avons relaté hier. Le train de 8 heures 54, venant de Pont-à-Marcq, à destination de Lille, venant de quitter la gare de Fretin. A ce moment précis, un voyageur qui se trouvait en retard, voulut monter dans un compartiment de troisième classe. Mais, le voyageur qui avait mal calculé son élan, glissa et fut précipité sous les roues du wagon. Immédiatement prévenu, le conducteur du train serra ses freins.

Le voyageur gisait inanimé, la long de la voie ferrée. Il avait la main droite sectionnée à la hauteur du poignet et portait de nombreuses contusions sur tout le corps. On tenta en vain de le ranimer. Le mort avait accompli son œuvre. Le mort s'appelait Alfred Debuchy, il était âgé de 42 ans, habitait Lille et travaillait chez M. Vincent Desquignies, constructeur de fours, à Fretin.

Commission départementale du Nord

La Commission départementale se réunira le mercredi 5 mars 1913, à deux heures et demie de l'après-midi.

Feuilleton du 2 mars 68

Les Mémoires d'un Commissaire de Police

par Pierre ZACCONE

LA LANTERNE ROUGE

Est-ce vraiment que vous pensez ainsi que vous parlez, monsieur le duc ; ou n'est-ce pas là plutôt une sorte de tenue, un langage de convention auquel vous avez recours, pour vous garantir des surprises dont vous m'entretiniez.

Pendant que le jeune homme parlait, le duc n'avait cessé de l'écouter avec une profonde attention ; lorsqu'il eut fini, il arrêta longuement son regard sur ses yeux.

— J'aurais beaucoup de choses à répondre à la critique que vous m'adressez, dit-il, et je dois en le fait, et le moment d'un départ m'oblige à abréger. Mais, cher Raymond, si je vous parle ainsi, c'est pour vous tourmenter à ce sujet, et vous tourmenter à ce sujet, c'est là, je vous tourmenter à ce sujet, c'est là, je vous tourmenter à ce sujet, c'est là, je